



Hanches le 26 mars 2010

Mairie de HANCHES

## AMENAGEMENT PLACE RENE LE GALL ET RUE DE OUENCE

### PREAMBULE:

Les rigueurs de ce dernier hiver ont bousculé les plannings des entreprises et créé inévitablement quelques retards. Ce chantier n'a pas échappé à la règle mais tout est rentré dans l'ordre et l'entreprise de voirie et réseaux divers (VRD) va démarrer cet aménagement.

Vous serez régulièrement informé par des « Flash Infos », seul moyen de vous apporter la fraîcheur d'information que vous êtes en droit d'attendre au cours de ces travaux d'importance.

## FLASH INFO N° 1

- 1 – Les travaux commencent le 31 mars 2010.
- 2 – La durée prévisionnelle est d'environ 2 mois.
- 3 – La rue de Ouencé sera barrée à la circulation de la Place René Le Gall à la rue des Sables.
- 4 – Une signalisation sera mise en place pour dévier la circulation:  
de la Place Le Gall: *rue Le Gall, Beauregard, les Travers et rue du Ruisseau de la Vienne*  
de St Martin de Nigelles: *rue du Ruisseau de la Vienne, les Travers, Beauregard et rue Le Gall*
- 5 – Le stationnement des véhicules sera interdit dans l'enceinte des travaux.
- 6 – Les riverains de ce chantier pourront entrer et sortir leurs véhicules avec prudence.  
Le responsable du chantier limitera les nuisances au maximum.  
Pour une meilleure liberté de circulation, il vous est recommandé, cependant, de stationner votre véhicule à l'extérieur du chantier.
- 7 – L'arrêt TRANSBEAUCE à hauteur de la rue du Cuvier sera déplacé rue du Ruisseau de la Vienne. Cette société informera ses usagers.
- 8 – Une information spécifique à l'enlèvement des ordures ménagères vous sera communiquée.

Merci de votre compréhension.

La Municipalité